

Bureau du Syndicat Mixte Ouvert

Délibération n°B2019-018

Réunion du 7 octobre 2019

Objet : signature de l'accord-cadre relatif à la maintenance d'un réseau Fibre Optique et Hertzien

- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;
- Vu les statuts du Syndicat Mixte ;
- Vu l'avis unanime de la commission d'appel d'offre du 30 septembre 2019 ;
- Le bureau, réuni le 7 octobre 2019, 3bis rue de Verdun à Evreux,
Le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE

- D'adopter le rapport de Monsieur le Président relatif à la signature de l'accord cadre relatif à la maintenance d'un réseau Fibre Optique et Hertzien
- D'autoriser le Président à signer ledit accord-cadre.

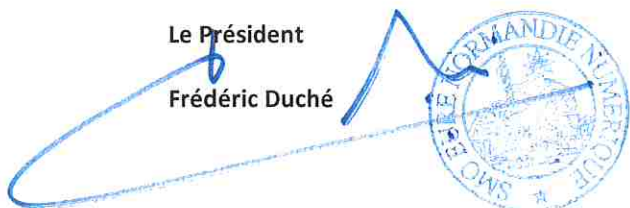
- Nombre de voix pour : 7
- Nombre de voix contre : 0
- Abstention : 0

Fait à Evreux, le 7 octobre 2019

Pour extrait conforme,

Le Président

Frédéric Duché



Syndicat mixte ouvert Eure Normandie Numérique

3 bis, rue de Verdun - 27000 EVREUX

Tél : 02 32 31 93 09

Fax : 02 32 60 45 18

Courriel : contact@eurenormandienumerique.fr